

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin.

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

**Date de convocation** : six juin 2024.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15.

**Présents** : 12

**Procurations** : M. Thomas PEYRAUD donne pouvoir à M Alain DURIS  
M. Alan DUVAL donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING

**Présents** : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoint.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M Thomas REVET, M. Thomas PEYRAUD, M. Yoann RUFFEL, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

**Excusés** : M. Thomas PEYRAUD, M. Alan DUVAL

**Secrétaire de séance** : Mr Alain DURIS

### **OBJET : REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – RESEAU D'ELECTRICITE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22, L2333-84 et R2333-105 à 2333-111 en application du Décret N°2002-409 du 26 Mars 2022,

Vu la Délibération du Conseil Municipal en date du 14 Mai 2022 relative au montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP),

Vu l'arrêté municipal en date du 11 Juin 2002,

Considérant que la Redevance d'Occupation du Domaine Public doit être versée, par les opérateurs du réseau électrique, au gestionnaire du domaine,

Considérant le montant de la redevance 2002 fixé à 153 €,

Considérant le taux de revalorisation fixé à 56.17 %,

Monsieur Le Maire indique, qu'au regard de ces données, la RODP due au titre de l'année 2024 relative aux ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité s'élève à 239 €.

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- **D'adopter** la proposition qui lui est faite d'émettre un titre à hauteur de 239 € correspondant à la Redevance d'Occupation du Domaine Public due au titre de l'année 2024 relative aux ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Fait à Saint-Auvent, le 18 juin 2024  
Le Maire,

Bruno GRANCOING

  
